



Réaction et Intervention Face à un Accident d'Apnée (RIFAA)

La formation *Réaction et Intervention Face à un Accident d'Apnée* (RIFAA) est comme son nom l'indique, un module de secourisme et de sauvetage spécifique à l'apnée.

Cette formation est conseillée à tous les apnéistes et obligatoire pour ceux qui souhaitent passer les niveaux d'apnéistes confirmés (eau libre ou piscine). Cette formation est dispensée en piscine, par nos moniteurs fédéraux.

Cette formation est composée de 7 modules (capacités) :

1. *Communication entre apnéistes lors d'un accident en apnée*
Application des méthodes de surveillance
2. *Mise en sécurité de l'accidenté,*
3. *Mise en sécurité de la palanquée,*
4. *Coordination et partage des différentes opérations liées à l'accident,*
5. *Prise en compte des plaintes et malaises de la victime et évaluation des fonctions vitales,*
6. *Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime,*
7. *Appel aux secours et Passation des informations aux urgences et suivi.*

Maintien des compétences :

La formation initiale reçue doit être entretenue et exercée.

A ce titre, une réactualisation des connaissances devrait être effectuée aussi souvent que nécessaire.

Conditions de candidature :

NIVEAU APNÉISTE	EXIGIBILITÉ
PASS' APNÉISTE	FACULTATIF
APNÉISTE PISCINE	
PASS' PLONGEUR LIBRE	
APNÉISTE EN EAU LIBRE	
APNÉISTE CONFIRMÉ PISCINE	OBLIGATOIRE
APNÉISTE CONFIRMÉ EN EAU LIBRE	
APNÉISTE EXPERT EN EAU LIBRE	
INITIATEUR (IE1)	
INITIATEUR PROFONDEUR (IE2)	
MONITEUR FÉDÉRAL 1° (MEF1)	
MONITEUR FÉDÉRAL 2° (MEF2)	

